Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260212-4_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 12 février 2026

Le 12 février 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 6 février 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 26
Présents : 19
Votants : 19
Ayant donné procuration : 0
Absents : 7

Présents : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT – F. LEON – A. FOURNIS-BEYOU – F. GUEHL – J. DROUOT – P. PETIBON – R. BONABAL – J. LE GLAS – M. LE CORRE – B. HUONNIC – C. LATOUCHE – J-F BOUGET – A. LE GALL – R. MORINIÈRE – M-A. RIOUAL –I. ADAM – J-P MENOU
Absents : V. PERROT ; L. L'HAVEANT ; E. CRESSEVEUR ; D. COLIN ; V. GUIMBERTEAU ; M-L HINRY – A. SENECHAL
Procurations : /
Secrétaire de séance : J. DROUOT

N°4-2026

Objet : La Courneuve : projet de convention de gestion du site

M. le Maire informe l'assemblée que les communes de Plestin et de La Courneuve souhaitent s'engager dans un partenariat de gestion du site de La Courneuve lorsque ce dernier aura été réhabilité. L'idée étant que la commune gère le site (entretien, gestion des locations) en dehors des temps ou la commune de La Courneuve l'occupera pour son propre compte.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
APPROUVE la convention de gestion du site de La Courneuve établi entre les deux communes,
AUTORISE M. le Maire à signer cette convention.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310